

Quand la pierre "naît sagement en l'air"

Autor(en): **Micheloud, Pierrette**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses**

Band (Jahr): **69 (1981)**

Heft [7-8]

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-284468>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Quand la pierre « naît sagement en l'air » *

A Femmes Suisses

*Elevée à la roche des cimes
Ton corps te quitte, tu deviens neige
Et c'est toi qui tonds le soleil. Neige*

*Pour hausser le deuil de notre Mère
La magicienne des origines
A l'arbre ébranché clouée vivante.*

*Vogue mon oiseau cygne, ma cygne
Traverse en te lavant de l'enfance
La sphère des larmes maternelles.*

Pierrette Micheloud

* désignation alchimique

Un immense merci à Pierrette Micheloud qui nous dédie son « dernier-né », poème inédit que nous avons le plaisir de publier pour nos lectrices. Quel beau cadeau, pour les vacances, que le talent de notre poétesse...

Sommaire

	pages		pages
En Suisse	5	ADF	14
Livres	6-7	International	15
Courrier	8	Cantons	16-18
Egalité	9	Travail	19
Dossier	10-13	Portrait	20

femmes SUISSES

Mensuel féministe
indépendant

Soutenu par l'Alliance de Sociétés féminines suisses et par l'Association suisse pour les Droits de la Femme

Adresse du journal: Boîte postale 194, 1227 Carouge, GENÈVE

Rédactrice responsable:

Corinne Chaponnière

Equipe de rédaction: Jacqueline Berenstein-Wavre, Perle Bugnion-Secretan, Martine Grandjean, Bernadette von der Weid

Présidente du Comité du journal: Simone Chapuis

Rédaction et services de presse:

Corinne Chaponnière, tél. (022) 20 86 45

Administration et abonnements:

Edwige Tendon, tél. (022) 42 03 15, CCP 12-11 791

Publicité: Publi-Annonces SA, 22, rue du Mail, 1205 Genève, tél. (022) 28 05 77/78

Abonnements: 1 an: Suisse Fr. 30.—; Etranger Fr. 35.—; renouvelés d'office, sauf dénonciations préalables

Impression: Etablissements Ed. Cherix et Filanosa SA, Nyon.

Editrice: Association « Femmes suisses et le Mouvement féministe », fondée en 1912, Genève.

Copyright: Femmes suisses ©, 1981

ÉDITORIAL

Ouf!

Nous avons eu chaud, le dimanche 14 juin 1981. Sous un soleil de plomb, pendues à la radio, nous entendions au flash de 15 heures: 3 cantons pour, 3 cantons contre. Puis, à 16 heures: 7 cantons pour, 7 contre. A 17 heures, un espoir perçait. A 18 heures, enfin, la victoire éclatait: 17 cantons et demi contre 9 disaient oui à l'égalité des droits entre hommes et femmes, 60,3 % des votants inscrivait la dignité humaine dans notre Constitution.

Le suffrage féminin a reçu pour ses dix ans le plus beau cadeau d'anniversaire qui soit. Une décennie pendant laquelle les femmes n'ont pas chômé. A peine avaient-elles derrière elles la dure bataille du suffrage qu'elles se remettaient à l'ouvrage. 1975: lancement de l'initiative « Droits égaux ». 1981: inscription de l'égalité des droits dans la Constitution.

Six années de travail acharné pour toutes celles et tous ceux qui militent en faveur de la justice.

Pour beaucoup, la machine politique relevait encore du domaine réservé masculin. Pour beaucoup, il nous a fallu apprendre à maîtriser un appareil social étranger. Récolter des signatures, vérifier minutieusement leur validité, sensibiliser l'opinion, le Parlement, le gouvernement, dénoncer les injustices, rédiger des tracts, trouver de l'argent pour financer la campagne, tant d'activités nouvelles, enivrantes parfois, mais décourageantes aussi, lorsque l'argent ne vient pas, lorsque le travail vous submerge et que le sentiment d'impuissance vous gagne. Pour beaucoup, nous avons dû apprendre à défendre nos idées en public, à maîtriser notre rage devant des arguments fallacieux, à comprendre la peur de certaines que l'égalité ne les défavorise plutôt, en les accablant de responsabilités nouvelles.

Le peuple suisse a voulu l'égalité des droits dans le respect des différences. Aujourd'hui, tout reste à faire. S'assurer que la révision du droit matrimonial ne s'enlise pas et entre en vigueur le plus rapidement possible. Surveiller la modification effective des lois existantes discriminant les femmes. Pousser au changement des programmes scolaires afin que garçons et filles aient les mêmes chances dans la vie. Appuyer et soutenir celles qui auront le courage d'aller devant les tribunaux réclamer l'égalité de salaire avec leurs collègues masculins.

Seule la solidarité des femmes y parviendra. Il est révolu le temps où chacune, cantonnée dans l'isolement de son foyer, ne pouvait que chercher des pis-aller individuels à l'injustice d'une situation sociale.

Martine Grandjean
Secrétaire romande de (in)